

COMMUNE DE TUCQUEGNIEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 AVRIL 2024 – 17H30

NOMBRE

de conseillers en exercice : 19

de présents : 11

de votants : 16

PRESENTS : Mmes – Mrs DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne – GAYCHET Marie - PRUZSINA Françoise - STACHOWIAK Simon - NOCCHI Raymond –MICHALSKI Brigitte – MARTEAU Wioletta - FASANO Hervé - LIEVAIN Pierre-Olivier - KILIANSKI André - BOEMO Sylviane

ABSENTS REPRESENTES :

Mme DI CARO Céline donne pouvoir à Mme GAYCHET Marie

Mr POTIER Marc donne pouvoir à Mme DELLA NOCE WAWRZYNIAK

Mr RIANI Carlo donne pouvoir à Monsieur STACHOWIAK Simon

Mr SBERNARDORI Thierry donne pouvoir à Mme PRUZSINA Françoise

Mr TAKACS Michel donne pouvoir à Mr LIEVAIN Pierre-Olivier

ABSENTS EXCUSES:

Mme SALON Aurélie

Mr CHMIEL Denis

Mme KOCHANYJ Aline

Madame Marie GAYCHET est désignée secrétaire de séance

La séance est ouverte à 17h42.

1) PROCES-VERBAL SEANCE DU 25 MARS 2024

Le conseil est invité à se prononcer sur le PV de la dernière séance du conseil municipal, en date du 25 mars 2024. En l'absence de remarques, le PV est adopté à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Information : ORNE THD présente, le 17 avril 2024, le canal 99, sur lequel sera diffusée l'information locale et associative.
- ❖ Information : Les marquages au sol dans la commune ont été refaits. Les nids de poules vont être rebouchés.

3) COMPTE DE GESTION 2023

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le compte de gestion présenté par Mr DUPON, comptable publique. Ce document rend compte du bilan et des opérations réalisées par la commune.

Un résumé de ce document est annexé à la présente. Une version complète est à votre disposition au bureau de la secrétaire générale.

A l'unanimité, le conseil approuve le compte de gestion 2023.

4) COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le compte administratif de la **VILLE** pour l'exercice 2023 qui se traduit de la façon suivante :

DEFICIT d'investissement : 242 184,10 €
EXCEDENT de fonctionnement : 736 824,29 €
Soit un résultat de 494 640,19 €

Les restes à réaliser 2023 sont de 70 681,90 €

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 sera affecté au budget 2024 comme suit :

- **312 866,00 €** à la section d'investissement à l'article 1068 (**242 184,10 € + 70 681,90 €**)
- **423 958,29 €** à la section de fonctionnement à l'article 002 (**494 640,19 € - 70 681,19 €**),

Le déficit d'investissement de **242 184,10 €** sera porté à l'article 001 du budget 2024 « solde d'exécution de la section d'investissement ».

Un résumé de ce document est annexé à la présente. Une version complète est à votre disposition au bureau de la secrétaire générale.

Madame Le Maire sort de la salle, afin de laisser Monsieur Simon STACHOWIAK, doyen de l'assemblée, présenter le compte administratif et permettre le vote.

A l'unanimité, le conseil approuve le compte administratif.

5) BUDGET PREVISIONNEL 2024

Un détail du budget communal est annexé à la présente. Une version complète est à votre disposition au bureau de la secrétaire générale.

Budget communal :

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 046 881,85 €	1 046 881,85 €
Fonctionnement	2 770 121,69 €	2 770 121,69 €
Total	3 817 003,54 €	3 817 003,54 €

A l'unanimité, le conseil approuve le BP 2024.

6) INTEGRATION DE LA QUOTE-PART DE RESULTAT DU SYNDICAT RESEAU CÂBLE DE LA VALLEE DU WOIGOT SUITE A DISSOLUTION

Le SIVU Réseau Câblé a été dissout par arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2023. La trésorerie a procédé au virement de la somme de 1 373,72 euros sur le compte de la Commune, correspondant à la quote-part de trésorerie qui lui revient. A l'unanimité, le conseil décide de procéder aux ouvertures et virements de crédits suivants :

Section d'Investissement :

Article 001 : + 3 805,07 € (déficit d'investissement)

Chapitre 021 : + 5 178,79 €

Chapitre 21/article 2152 : + 1 373,72 €

Section de Fonctionnement :

Article 002 : + 5 178,79 € (recette de fonctionnement)

Chapitre 023 : + 5 178,79 €

DECIDE d'inscrire à l'inventaire les actions de la SPL ORNE THD d'un montant de 122,00 €.

7) REPORT DE LA SUBVENTION 2023 DU BCT SUR 2024

Il est demandé au conseil de bien vouloir verser la subvention de 3 600,00 € votée en 2023 pour le Basket Club de TUCQUEGNIEUX, sur 2024.

A l'unanimité, le conseil accepte le report de versement sur 2024 de cette subvention.

8) SUBVENTION POUR LA CHAISE MUSICALE : PROJET « LA SYMPHONIE AU JARDIN »

LCM s'associe à l'évènement « La Symphonie au Jardin », projet porté par le maraîcher, Monsieur Julian BOUTILLOT, le 2 juin prochain, qui allie culture et agriculture, visant à faire découvrir le jardin, le métier de maraîcher, la nature et la biodiversité à travers une manifestation festive et musicale.

Afin de mener à bien ce projet, il est proposé au conseil de verser une subvention à la Chaise Musicale de 500,00 €.

A l'unanimité, le conseil accepte de verser cette subvention à LCM.

9) SUBVENTION POUR LA CHAISE MUSICALE : VIDEO D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE

L'Amicale des Enfants de Mineurs « Histoire de Mine » en collaboration avec la mairie, a fait réaliser une plaque commémorative en l'honneur des mineurs du puits Eugène Roy. L'inauguration a eu lieu le 04/12/2023.

Quant à l'Association « La Chaise Musicale », elle a fait réaliser une vidéo par un professionnel, afin d'immortaliser cet évènement (de la création de la plaque, jusqu'à son inauguration). Cela a engendré des frais à l'association. C'est pourquoi, il est proposé au conseil de lui verser une subvention de 150,00 €.

A l'unanimité, le conseil accepte de verser cette subvention à LCM.

10) SUBVENTION AMICALE DES PORTE-DRAPEAUX DU PAYS-HAUT

Nous avons reçu une demande de subvention de l'association l'Amicale des Porte-Drapeaux du Pays-Haut. Le conseil est invité à se prononcer sur cette demande.

A l'unanimité, le conseil décide de verser 50,00 € à cette Amicale.

11) MOTION CONTRE LES SUPPRESSIONS DE POSTES D'ENSEIGNANTS EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Madame La Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle invite les conseils à prendre une motion contre la suppression des 54 postes de professeurs des écoles.

A l'unanimité, le conseil adopte cette motion.

D'autres sujets divers ont été évoqués :

- Madame PRUZSINA informe que la commission scolaire s'est réunie, afin de discuter des problèmes de sécurité routière devant l'école primaire. En effet, les parents ont des comportements dangereux. Il faut étudier ce qu'il est possible de faire, afin d'éviter les accidents (pot de fleurs, plots...).
- SIRTOM : évocation de questions diverses (taxes, composteurs...)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h27.

Marianne DELLA NOCE WAWRZYNIAK
Maire de TUCQUEGNIEUX



Marie GAYCHET
Secrétaire de séance